



Les dépenses des ménages en boissons depuis 1960 La part des boissons alcoolisées diminue au profit des boissons non alcoolisées

En 2018, les ménages consacrent 2,9 % de leur budget aux boissons consommées à domicile. Cette part a fortement baissé en 60 ans ; elle s'élevait à 6,4 % en 1960. Les préférences des consommateurs ont évolué : dans le budget boissons, la part des dépenses en boissons alcoolisées s'est réduite au profit des boissons non alcoolisées. En moyenne, par an, un ménage français dépense 476 euros en boissons non alcoolisées et 707 euros en boissons alcoolisées.

Les vins, cidres et champagnes ont un poids plus élevé dans les dépenses en boissons alcoolisées dans certaines régions de production viticole. Les plus jeunes se tournent davantage vers la bière et les plus modestes consomment plus de sodas.

Les ménages français restent parmi les plus gros consommateurs d'alcool au sein de l'Union européenne : en 2016, la France est le huitième pays consommateur d'alcool pur par personne.

Alice Cochard, Sébastien Oparowski (division Synthèses des biens et services, Insee)

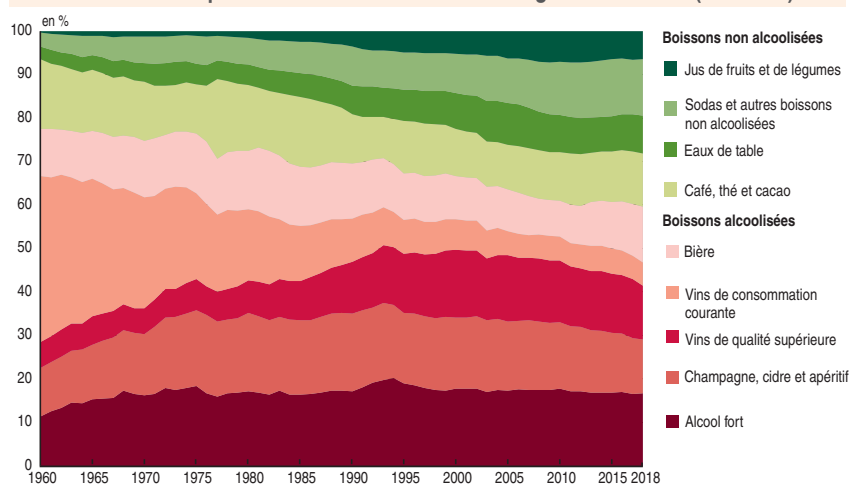
En 2018, les ménages français ont dépensé 35,0 milliards d'euros en boissons pour leur consommation à domicile (*sources*). Depuis 1960, ce poste de dépense a augmenté deux fois moins vite que l'ensemble de la **dépense de consommation finale**. En 2018, les ménages consacrent 2,9 % de leur budget aux

boissons, contre 6,4 % en 1960. Cette tendance baissière se retrouve dans la consommation de services de débits de boissons, dont la part dans le budget de consommation des ménages est de 0,7 % en 2018 contre 2,0 % en 1960. En moyenne, ils ont dépensé 476 euros en boissons non alcoolisées et 707 euros en

boissons alcoolisées en 2018. Au sein du budget boissons, le poids des boissons alcoolisées s'est réduit au profit des boissons non alcoolisées : il est passé de 77,6 % en 1960 à 59,7 % en 2018 (*figure 1*). Parmi les boissons alcoolisées, la part de la consommation des vins de consommation courante baisse depuis 1960. En effet, elle s'établit à 9,1 % en 2018 contre 49,1 % en 1960. Ce recul est essentiellement survenu entre le début des années 1960 et le milieu des années 90, à la suite de la mise en place de politiques publiques de lutte contre la consommation quotidienne d'alcool. Toutefois, l'attrait des Français pour les vins de qualité a progressé sur la même période pour atteindre 20,7 % du budget en alcool en 2018. De même, les parts de l'alcool fort, des champagnes, cidres et apéritifs, ainsi que celle des bières ont aussi augmenté.

Parmi les boissons non alcoolisées, la part de la consommation des eaux de table, des boissons aromatisées et des sodas, ainsi que des jus de fruits et de légumes, a fortement augmenté depuis 1960 : au total, elle atteint 69,8 % de la dépense en boissons

1 Structure de la dépense de consommation des ménages en boissons (en valeur)



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

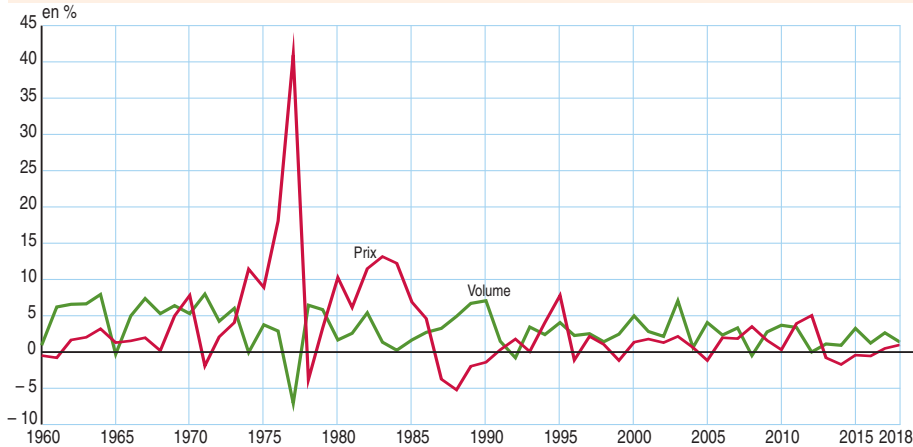
non alcoolisées en 2018. Le poids des jus de fruits et de légumes a surtout crû à partir des années 90. À l'inverse, la part des boissons chaudes (café, thé et cacao) a décliné fortement depuis 1960 : de 71,2 %, elles n'en représentent plus que 30,2 % en 2018. La tendance s'est toutefois inversée dans les années 2010, essentiellement en raison de la progression du café.

Le prix des boissons non alcoolisées joue sur les volumes de consommation

Lors des périodes de forte hausse des cours du café, les prix des boissons non alcoolisées ont augmenté plus vite que les prix de l'ensemble de la consommation des ménages (figure 2). Étant liés au prix des matières premières et aux aléas qu'elles encourent, ils se sont accrûs

irrégulièrement sur toute la période. Ainsi, le gel des caféiers au Brésil en 1977 et la grave sécheresse au début des années 80 ont entraîné une forte hausse des prix et un recul important des volumes de café consommés. Inversement, en 1988, les prix ont diminué, sous l'effet de la baisse de la TVA sur les boissons rafraîchissantes. Plus récemment, la canicule de 2003, puis la hausse des températures moyennes observées en France ont pu engendrer des hausses des volumes de boissons rafraîchissantes consommées à domicile. Depuis 1960, la consommation en volume de boissons non alcoolisées a progressé légèrement plus rapidement que l'ensemble des autres postes de dépenses des ménages (+ 3,3 % par an en moyenne contre + 2,8 %).

2 Évolution de la consommation en boissons non alcoolisées en volume et en prix



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Une consommation en boissons non alcoolisées différenciée selon l'âge, le niveau de vie et la région

En 2017, alors que les 20 % des ménages les plus aisés (dernier quintile de niveau de vie) consacrent une part plus grande de leur budget boissons non alcoolisées aux boissons chaudes (+ 4,8 points par rapport à la

3 Écart à la structure moyenne du budget boissons par type de boissons et par catégorie de ménage en 2017

	Dans le budget total	Dans le budget boissons	écart à la moyenne, en points								
			Dans le budget boissons alcoolisées			Dans le budget boissons non alcoolisées					
			Boissons alcoolisées	Spiritueux	Vin, cidre et champagne	Bière	Boissons fraîches		Boissons chaudes		
Boissons	Boissons alcoolisées	Spiritueux	Vin, cidre et champagne	Bière	Eaux	Sodas	Autres boissons fraîches	Café	Thé et tisane	Cacao	
Quintile de niveau de vie											
1 ^{er} quintile	0,4	-8,9	2,7	-10,2	7,4	-3,1	5,2	2,9	-4,2	-1,2	0,4
2 ^e quintile	0,2	-5,5	4,7	-9,2	4,5	-0,4	2,9	0,7	-2,5	-1,3	0,6
3 ^e quintile	0,3	0,9	6,9	-9,0	2,1	0,9	0,7	-0,5	-0,1	-1,0	-0,1
4 ^e quintile	0,0	1,1	-1,0	2,4	-1,3	1,1	-2,3	-0,5	1,3	0,6	-0,2
Dernier quintile	-0,3	5,5	-6,7	11,6	-4,9	0,5	-3,7	-1,5	3,3	1,9	-0,5
Âge de la personne de référence											
Moins de 26 ans	-0,3	0,3	12,1	-31,4	19,3	-5,5	7,6	14,0	-15,6	-0,5	0,0
26 à 35 ans	-0,5	-7,9	3,8	-17,0	13,2	-3,3	2,1	5,9	-4,1	-0,8	0,2
36 à 45 ans	-0,3	-7,3	0,5	-6,4	5,9	-3,2	3,1	3,5	-2,3	-1,8	0,7
46 à 55 ans	0,0	-0,9	-0,8	1,8	-1,0	-1,2	1,9	2,3	-3,2	0,1	0,1
56 à 65 ans	0,3	5,4	1,0	1,3	-2,3	1,8	-2,1	-4,3	4,1	0,9	-0,4
Plus de 65 ans	0,5	5,5	-3,1	10,6	-7,5	5,7	-5,5	-7,6	6,5	1,5	-0,6
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence											
Agriculteurs	0,4	9,1	2,8	-7,9	5,1	-1,0	-0,1	-1,9	4,1	-3,3	2,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	0,1	4,9	-5,2	6,1	-0,8	-2,1	1,6	3,0	-2,6	0,2	-0,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	-0,6	0,6	-11,5	12,3	-0,7	-1,1	-3,2	2,5	0,4	1,6	-0,2
Employés	-0,1	-8,5	6,4	-13,4	6,9	-2,2	4,1	1,7	-2,9	-0,9	0,3
Ouvriers	0,3	-5,0	13,6	-20,0	6,3	-3,6	6,1	4,5	-4,9	-2,4	0,1
Professions intermédiaires	-0,1	-3,5	2,0	-5,9	3,9	-1,1	-0,1	2,9	-1,9	-0,6	0,7
Retraités	0,5	6,0	-1,3	7,0	-5,8	5,0	-4,5	-7,1	5,9	1,3	-0,6
Autres cas	0,3	1,0	-4,4	1,4	3,1	-2,5	4,5	3,4	-6,2	-2,0	2,8
Autres personnes sans activité professionnelle	0,3	-9,2	11,9	-20,2	8,3	-2,7	9,5	1,3	-5,8	-2,0	-0,2
Zone d'études et d'aménagement du territoire											
Bassin parisien	0,2	0,5	7,2	-6,0	-1,2	0,8	0,1	-1,2	0,9	-0,8	0,2
Centre-Est	-0,1	3,5	-3,2	6,7	-3,5	-3,3	-2,5	3,5	0,9	1,3	0,2
DOM	0,3	-10,2	4,0	-12,5	8,5	1,9	3,5	7,2	-10,6	-2,6	0,6
Est	0,2	0,5	-7,5	5,4	2,1	1,9	1,4	-5,0	2,0	-0,3	0,1
Méditerranée	-0,1	-3,6	-3,9	4,4	-0,5	-1,8	1,6	0,7	0,5	-0,8	-0,2
Nord	0,6	1,9	8,6	-16,9	8,3	4,4	4,3	-1,1	-5,7	-1,6	-0,2
Ouest	0,1	3,4	5,0	-7,3	2,3	-0,6	-0,9	1,8	-0,8	0,1	0,3
Région parisienne	-0,2	0,0	-5,3	10,1	-4,8	0,8	-0,4	-0,1	-1,2	1,3	-0,3
Sud-Ouest	-0,1	-4,7	0,0	-3,7	3,7	-1,3	-2,8	-1,9	5,7	0,3	-0,1

Note : les écarts sont présentés séparément par rapport à la structure moyenne de la dépense totale, de la dépense en boissons, de la dépense en boissons alcoolisées et de la dépense en boissons non alcoolisées. Lecture : en 2017, les ménages les 20 % les plus modestes (1^{er} quintile de niveau de vie) dédient 2,1 % de leur dépense totale en boissons, soit 0,4 point de plus que l'ensemble des ménages. Chez ces ménages les plus modestes, 44,1 % de ce budget boissons est alloué aux boissons alcoolisées, soit 8,9 points de moins que l'ensemble des ménages et 48,1 % de leur dépense en boissons alcoolisées se concentre sur les vin, cidre et champagne, soit 10,2 points de moins que l'ensemble des ménages.

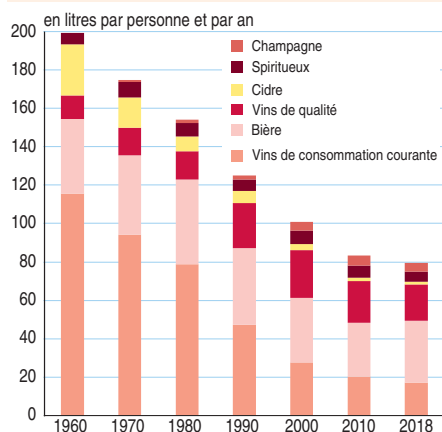
Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

moyenne), les 20 % des ménages les plus modestes ciblent davantage leurs dépenses en boissons rafraîchissantes (+ 5,0 points par rapport à la moyenne), notamment en sodas (figure 3). En effet, le café est davantage plébiscité par les ménages les plus aisés, alors que les ménages plus modestes s'en détournent. Les niveaux de vie ne sont pas seulement en jeu ; la part des ménages dont la personne de référence est jeune est plus importante au sein des ménages modestes que dans l'ensemble des ménages et ils ont tendance à dédier une part plus importante de leur budget boissons non alcoolisées aux sodas ainsi qu'aux jus de fruits, de légumes et autres boissons aromatisées (respectivement 7,6 points et 14,0 points de plus que la part moyenne). Dans ce budget, les ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 26 ans destinent 15,6 points de moins que la moyenne au café et 5,5 points de moins à l'eau en bouteille. À l'inverse, les ménages de plus de 65 ans dédient une part plus importante au café (+ 6,5 points) et à l'eau en bouteille (+ 5,7 points). En 2017, les ménages habitant dans le sud de la France (Sud-Ouest et Méditerranée) ainsi que ceux habitant dans les départements d'outre-mer (DOM) consacrent une part plus importante de leur budget boissons aux boissons non alcoolisées que l'ensemble des ménages.

La consommation à domicile d'alcool est en mutation

Depuis 1960, la consommation de boissons alcoolisées par habitant a fortement diminué, en particulier celle de vins courants et de cidres (figure 4). Si les consommateurs se sont détournés des vins de table, ils apprécient davantage les vins de qualité, dont la consommation a surtout progressé durant les années 80 et 90. La consommation de bière, en augmentation jusque dans les années 80, a diminué ensuite jusqu'au début des années 2010 ; elle

4 Consommation en boissons alcoolisées



Note : les consommations présentées ici sont issues de sources de données différentes au fil du temps. Ces sources n'ont pas pu être totalement réconciliées entre elles, cela concerne notamment la consommation de champagne pour laquelle les données des années 60 ne sont pas disponibles. Toutefois, les grandes évolutions de la structure de consommation sont bien retracées.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

est depuis repartie à la hausse sous l'impulsion notamment des bières artisanales et des bières aromatisées aux fruits qui ont contribué à diversifier l'offre et à modifier l'image de ce produit aux yeux des consommateurs. Enfin, la quantité de spiritueux consommée a plutôt baissé : les consommateurs boivent moins, mais de meilleure qualité. Cette catégorie regroupe un ensemble de boissons très différentes, entre alcools forts et alcools pour les apéritifs. La consommation de ces derniers baisse également au profit de la bière, devenue boisson favorite des Français lors des apéritifs.

Entre 1960 et 2018, les prix des boissons alcoolisées ont été légèrement moins dynamiques que les prix de l'ensemble de la dépense de consommation des ménages (+ 4,0 % par an en moyenne contre + 4,1 %), en particulier jusqu'en 1990 (+ 6,1 % par an en moyenne contre + 6,8 %). Puis avec l'augmentation des taxes sur les alcools, les prix ont été plus dynamiques que les prix de l'ensemble de la consommation des ménages (+ 1,8 % par an en moyenne contre + 1,3 %).

La dépense de consommation en boissons alcoolisées varie d'une région à l'autre

Le poids des vins, cidres et champagnes dans les dépenses en boissons alcoolisées est élevé dans certains territoires (zones d'études et d'aménagement du territoire - ZEAT) qui couvrent des régions de production viticole. Ainsi, en 2017, les ménages habitant en Méditerranée, au Centre-Est et à l'Est y consacrent respectivement 4,4 points, 6,7 points et 5,4 points de plus que la moyenne, alors que ceux habitant au Nord ou dans les DOM y dédient respectivement 16,9 points et 12,5 points de moins. Les ménages de la région

parisienne y consacrent également une part plus importante que la moyenne (+ 10,1 points), en raison notamment d'une plus grande concentration de cadres : ceux-ci consacrent en effet 12,3 points de plus que la moyenne aux vins, cidres et champagnes.

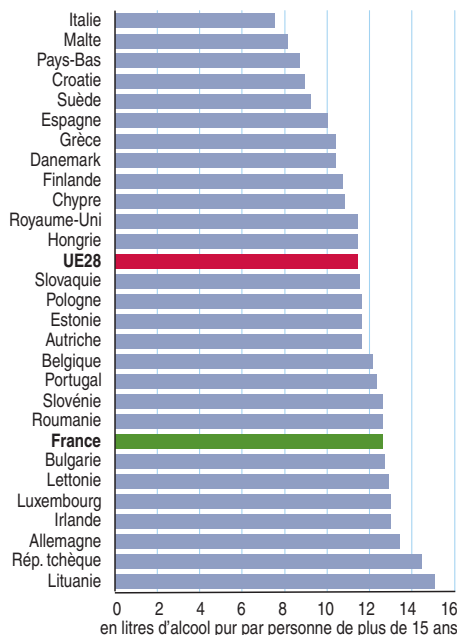
En 2017, la part des dépenses consacrée à l'alcool par les ménages dont la personne de référence est âgée de plus de 65 ans est supérieure de 5,5 points à la moyenne alors que celle des 26 à 35 ans est inférieure de 7,9 points. Le poids de la bière dans les dépenses en boissons alcoolisées hors consommation dans les bars et les restaurants est élevé chez les ménages dont la personne de référence est un jeune de moins de 26 ans (+ 19,3 points). À l'inverse, la part des vins, cidres et champagnes est faible chez ces ménages (- 31,4 points) tandis que les ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans consacrent une part plus importante de leur budget alcool à ce type de boissons (+ 10,6 points).

En quantités d'alcool pur consommées, la France est 8^e en Europe

En 2016, avec une consommation de 12,6 litres d'alcool pur par personne de plus de 15 ans, la France est le 8^e plus grand consommateur d'alcool pur par personne d'Europe. On y consomme moins d'alcool qu'en Lituanie, en République tchèque, en Allemagne, en Irlande, au Luxembourg, en Lettonie et en Bulgarie (figure 5). Deux groupes de pays se distinguent de la moyenne européenne. D'une part, en Italie, à Malte, aux Pays-Bas et en Croatie, la consommation est faible (moins de 9 litres en moyenne d'alcool pur par personne de plus de 15 ans). D'autre part, en République tchèque et en

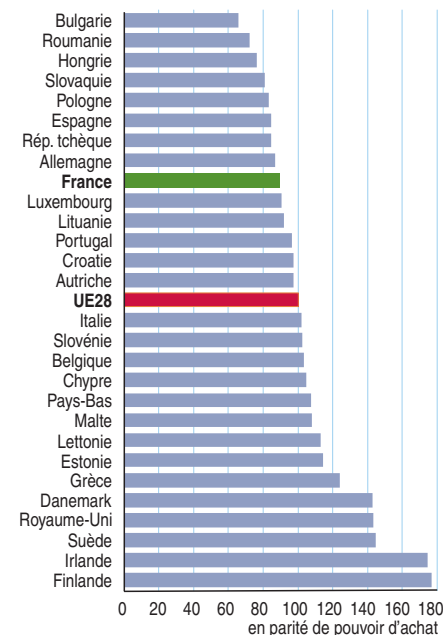
5 Consommation d'alcool pur par personne de plus de 15 ans et prix en 2016

a. Consommation



Source : Eurostat, European Core Health Indicator (ECHI).

b. Prix



Lituanie, la consommation d'alcool pur est deux fois plus élevée, à plus de 14 litres par personne de plus de 15 ans.

Les habitants des pays du nord et du centre de l'Europe consomment plus de bière, ceux de l'Est préfèrent les alcools forts, alors que les habitants des pays du Sud se tournent davantage vers le vin. Au-delà des différences de quantités de boissons alcoolisées consommées, les doses d'alcool pur consommées dépendent en outre du degré alcoolique des boissons. Par ailleurs, l'âge légal de consommation et celui d'achat d'alcool diffèrent d'un pays à l'autre. Ainsi, alors que la France ne fixe pas d'âge légal pour la consommation et que l'achat d'alcool n'est possible qu'à partir de 18 ans, en Italie, la consommation et l'achat de boissons alcoolisées ne sont autorisés légalement qu'à partir de 18 ans. Ceci peut influencer sur la consommation de boissons alcoolisées par âge d'un pays à l'autre.

La part de la population qui consomme quotidiennement de l'alcool varie selon les régions européennes (Source : *Standardised European Survey on Alcohol SEAS*, 2015) : elle est plus forte au Sud qu'au Nord. Même si, dans les pays du Sud, la boisson alcoolisée majoritairement consommée est le vin, l'alcool privilégié par les consommateurs quotidiens reste la bière, de plus faible degré que les autres alcools. C'est aussi au sud de l'Europe que la part des personnes de plus de 15 ans ne consommant aucun alcool est la plus élevée. En France, 13 % de la population de plus de 15 ans consomme de l'alcool 6 à 7 jours par semaine, l'une des plus fortes proportions d'Europe. En revanche, le taux d'abstinence (15 %) est dans la moyenne européenne, entre le taux maximal d'abstinence de 30 % en Italie et le taux minimal de 7 % au Danemark.

Pour les prix des boissons alcoolisées (exprimés en **parité de pouvoir d'achat**), deux groupes de pays sont atypiques. En Bulgarie, en Roumanie et en Hongrie, les prix sont relativement faibles ; tandis qu'en Finlande, en Irlande, en Suède, au Royaume-Uni et au Danemark, les prix sont beaucoup plus élevés que la moyenne européenne, en raison d'une forte fiscalité (droits d'accise et taxe sur la valeur ajoutée, **encadré**). En France, le prix des boissons alcoolisées en parité de pouvoir d'achat est inférieur de 10 % à la moyenne européenne. ■

Sources

L'étude est réalisée à partir des **comptes nationaux** en base 2014.

La consommation d'alcool pur par habitant de plus de 15 ans est fournie par Eurostat (**European Core Health Indicator – ECHI**).

L'**enquête Budget de famille** fournit une estimation de la consommation moyenne des différents biens et services. Elle vise principalement à mesurer des disparités de consommation selon le profil des ménages. Elle est réalisée tous les cinq ans environ depuis 1979. En raison de différences de champ et de la nature déclarative des informations recueillies, la consommation en valeur mesurée par l'enquête est inférieure à celle des comptes nationaux.

Définitions

La **dépense de consommation de boissons** comprend les boissons achetées par les ménages pour leurs consommations à domicile. Les boissons consommées dans les bars et les restaurants ne sont pas comptabilisées ici.

La **dépense de consommation finale des ménages** comprend les dépenses effectivement réalisées par les ménages résidents pour acquérir des biens et des services destinés à la satisfaction de leurs besoins. Les produits correspondants ne sont pas stockés, mais considérés comme consommés au moment de leur achat, même s'ils sont durables (voitures, électroménager, meubles, etc.). La dépense de

La taxation des boissons alcoolisées

Outre la TVA et les cotisations sociales, les boissons alcoolisées sont soumises à des droits d'accise qui varient en fonction du type d'alcool et de sa composition. Calculés par hectolitre d'alcool ou hectolitre d'alcool pur, les droits d'accise sont relevés chaque année dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice Insee des prix à la consommation (hors tabac) de l'avant-dernière année.

Une directive européenne précise les produits sur lesquels les droits d'accise doivent être appliqués et le taux minimal de celui-ci pour chaque type d'alcool. Dans ce cadre, chaque pays fixe librement ses taux des droits d'accise et ses taux de TVA.

consommation finale des ménages inclut la part des dépenses de santé, d'éducation, de logement, restant à leur charge, après remboursements éventuels. Elle inclut également les loyers imputés, c'est-à-dire les services de logement produits par les propriétaires qui occupent leur propre logement et qu'ils se versent fictivement à eux-mêmes.

Les **volumes** sont des valeurs à prix constant, c'est-à-dire corrigées de la variation des prix par chaînage des comptes aux prix de l'année précédente avec une base 100 en 2014. La différence entre les évaluations de consommation en volume et les évaluations en quantité par personne proviennent à la fois de l'augmentation de la population et de l'effet qualité affectant les boissons.

La **parité de pouvoir d'achat (PPA)** est un taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même « panier » de biens et de services.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC).

Les **zones d'études et d'aménagement du territoire (ZEAT)** découpent le territoire en huit grandes zones qui correspondent à des regroupements des régions antérieures à la loi NOTRe de 2015.

La quantité d'**alcool pur** contenue dans une boisson alcoolisée est indiquée sur l'étiquette de la bouteille, en degrés ou en pourcentage pour 100 ml. Plus le degré est élevé, plus la boisson est concentrée en alcool pur.

Pour en savoir plus

- Palle C., Beck F., Richard J.-B., « Usages d'alcool et dommages subis : une perspective européenne », *Tendances* n° 118, Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), juin 2017.
- Anderson P., Baumberg B., « L'alcool en Europe – Une approche en santé publique », *Rapport à la Commission européenne*, juin 2006.
- Besson D., « Boissons alcoolisées : 40 ans de baisse de consommation », *Insee Première* n° 966, mai 2004.

Direction Générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier
Rédacteur en chef :
A. Goin
Rédacteurs :
C. Lesdos-Cauhapé,
V. Quénechdu
Maquette :
P. Thibaudeau
Code Sage : IP201794
ISSN 0997 – 3192 (papier)
ISSN 0997 – 6252 (web)
© Insee 2020

- *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>
- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :
<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

